VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, LE 22 MARS 1900,

—LA—

Magnifique Propriete

CONNUE COMME LA PLANTATION

EVERGREEN

CONTENANT ENVIRON

1800 ARPENTS, AVEC LE bétail, les wagons, les ustensiles de fermage et sucrerie de première classe.

—UNE DES

PLANTATIONS SUCRIERES

LES PLUS SPLENDIDES, LES MIEUX EQUIPEES ET LES PLUS PRODUCTIVES DANS L'ETAT.

Sur la rive droite du fleuve Mississippi, au-dessus de la ville de Plaquemine, paroisse Iberville,

ENTRE CES FAMEUX ENDROITS LES

Plantations St-Louis et Rebecca

—ET—

Ayant des facilités exceptionnelles pour le transport de ses produits

PAR EAU ET PAR RAIL

LE CHEMIN DE FER

TEXAS & PACIFIC

Courant au travers de la propriété.

—UNE DES PLUS—

GRANDES OCCASIONS

Qui se soit jamais offerte au public comme placement dans le plus

Productif des placements,

—ET LA—

Résidence substantielle en briques à deux étages.

Nos 627 et 629 RUE RACE.

Entre St : Thomas et Religieuse

SUCCESSION DE MME ELIZABETH E. STONE, FEMME DE M. HENRY H. BAKER.

No 61,241.—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, Encanteur. Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, Nouvelle-Orléans Lne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 14 février 1900 de l'Hor Fred. D. King, juge de la susite cour, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir :

1. La magnifique plantation sucrière Evergreen, située sur la rive droite du fleuve Mississippi, paroisse d'Iberville, Louisiane, ayant 1800 arpents de face sur 80 arpents de profondeur, contenant 1835 arpents de superficie plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, bœufs, wagons, ustensiles, sucrerie, écurie, etc., spécialement décrits comme suit :

(A) Une certaine Plantation étant et située dans la paroisse d'Iberville sur la rive droite du fleuve Mississippi, paroisse d'Iberville, Louisiane, ayant 1800 arpents de face sur 80 arpents de profondeur, contenant 1835 arpents de superficie plus ou moins, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, bœufs, wagons, ustensiles, sucrerie, écurie, etc., spécialement décrits comme suit :

(A) Une certaine Plantation étant et située dans la paroisse d'Iberville sur la rive droite du fleuve Mississippi à trois milles environ au-dessous du Bayou Plaquemine mesurant 12 arpents de face au dit fleuve et 80 arpents en à peu près de profondeur, borne au-dessus par les terres autrefois appartenant à Hynes & Craighead et au-dessous par les terres autrefois appartenant à Pau Dupuy.

(B) Une certaine Plantation étant et situé dans la paroisse d'Iberville sur la rive droite du Mississippi ayant la moitié supérieure d'une plantation connue comme la Plantation Provan; la dite moitié supérieure mesurant six cents quarante arpents en face du dit fleuve sur 80 arpents de profondeur bornée au-dessus par les terres ci-dessus décrites et au-dessous par la moitié restante de la dite plantation Provan appartenant autrefois à Alice Thomas R. Lawes.

(C) La moitié du suivant décrit morceau de terre étant et situé dans ladite paroisse d'Iberville, dans le fond de ladite plantation Provan, et désigné comme suit à savoir : les lots numérotés de la section 99 du territoire 9 de la 12 Est contenant 194,85 100 acres, les lots deux trois quatre et cinq de la section 97 du territoire 10 de la 12 Est contenant 301,24—100 faisant ensemble les dits lots 516 09—100 acres; la dite moitié des dits lots contenant comme contenant 258,44 1,2—100 acres avec le plein d'un morceau de terre triangulaire se trouvant en arrière des terres précédemment ci-dessus décrites appartenant au défunt John P. R. Stone et à l'Estate Craighead et contenant 57 1/2 acres ci-après plus amplement décrites et réclamées aussi par Craighead. Le total de terre a donné une contenance officielle de 750 arpents plus ou moins; lesdites terres comprenant toutes les terres acquises par le vendeur du défunt John P. R. Stone de Mme Thomas R. Lawes, le 14 août 1869, par acte passé par devant Austin Hunt, alors un notaire dans ladite paroisse d'Iberville. Les améliorations comprenant une résidence en bois, élevée contenant galeries 6 chambres, cuisine, écurie et dépendances. La maison de l'économie, la forge, maison simple et double pour les travailleurs et la forge.

La sucrerie est une bâtisse en briques avec hangar à wagon contigu. Elle est équipée avec moulin complet à six rouleaux construits par le "Whitney Iron Works" en 1894; le moulin de façade 4 1/2 sur 28, l'arrière du moulin 4 1/2 sur 30. Il est du type bouilloire ouverte centrifuge, avec un moulin de six rouleaux, jet de vapeur ouverte trois centrifuges Hepworth, une batterie de bouilloires Sterling et une batterie de bouilloires bagasses de Burthe, le tout en bon état et prêts au service immédiatement.

2. Les effets meubles comprennent 65 mulets, 32 chariots à 2 mulets, 8 chariots à quatre mulets, 1 carrosse de main gauche à quatre mulets, 1 fiacre, 4 chariots à deux mulets en avant, 4 chariots à quatre mulets en avant, 1 sonette à deux mulets, 11 chariots à double pelle, 4 chariots à double pression, 2 machines à Avery lay by attachement de cultivateur continu, 3 bêches de bouche, 2 bêches écoliche de Avery, 2 herses à chaînières à deux mulets, 42 herses à mulets, 1 cart-let à cane, 12 wagons à cane à quatre mulets, 3 wagons à cane à 4 mulets, 2 charrettes à bagasse, 10 grandes à ratis-an, 2 rateaux peavine de Randolph, 1 rateau en acier pour foin, 1 machine robbie adrienne, 2 distributeurs de graines à coton, 1 semeur-engrais, 1 bouilloire portative de 10 chevaux, 6 bêches, 10 sarclars, 50 couteaux à canes, 26 tonneaux de farine de graines de coton, 1 denzaine de brouettes, 1 lot de maïs, 1 lot de foin, 1 lot de charbon, 1 lot d'outils de forgeron, 1 lot de harnais pour 6 mulets, 1 lot de tuyaux et pompe, d'après l'inventaire enregistré.

3. Sur l'extrémité supérieure est le magasin, une bâtisse en bois à un étage.

Deux cent quatre-vingts acres sont plantées et 125 acres en souches de première année et la terre est supérieurement desséchée. La propriété est dans une condition de première classe, montrant le soin qu'on en a. Il n'est maintenant susceptible de produire une grande récolte. Les recettes produites en cet endroit sont notées dans tout l'Etat pour leurs qualité et grandeur. C'est une propriété qui se paiera elle même en très peu d'années. Sa position est une des meilleures sur la côte, étant à environ deux milles au-dessous de la ville de Plaquemine avant le fleuve en face et le chemin de fer T. & P. le traversant, ainsi garantissant les meilleurs taux pour le transport de ses produits. Cela est précisément le genre de placement que veut le capitaliste qui désire de rapides et grands rapports. Il est rare qu'une telle propriété se trouve sur le marché, et son acquisition est seulement rendu possible par les opérations des lois de la nature aussi ceux qui ont des capitaux ne devraient pas tarder à faire un sage placement.

4. La résidence substantielle double à deux étages, en briques, Nos 627 et 629 rue Race, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Robin, St-Thomas et Religieuse, contenant 8 chambres, allée et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 4 sur un plan fait par C. A. De Armas, architecte, daté le 13 avril 1868, déposé en l'étude de O. L. Kernion, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 32 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Race sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Dans un voisinage bien peuplé, commandant des locataires constants, en fait un placement sûr et productif. Elle est près des lignes de chars et autres avantages et à un ilet de ce beau parc public, la place Annonciation.

Termes et conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigible en 1900 en plus et au dessus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sont requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais des acquéreurs.

Pakerson et Tobin, avocats.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Excellente Residence

A Deux Etages en Bois

ET

Vastes terrains d'ornement

No 2139 AVE. ESPLANADE,

Coin Nord-est de la rue Miro,

UN DES PLUS

BEAUX EMPLACEMENTS

De cette Superbe Avenue,

—ET DE—

Magnifique sites pour bâtir,

Sur les rues Miro et Kerlerec.

Succession de Mme Julia A. Chambers.

No. 61,193—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet.—JEUDI le 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 13 février 1900, de l'Hon. Fred. D. King Juge de la susdite Cour Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété à savoir :—

1. L'excellente résidence en bois à deux étages, No 2139 avenue de l'Esplanade à l'encoignure nord-est de la rue Miro, dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Kerlerec, Miro et Galvez. Elle est retirée de la banquette, sous une barrière en briques et en fer et contenant galeries sur la façade, le côté et le fond, un vestibule de 10 pieds, escalier sur la façade, salons doubles, salle à manger, deux offices, cuisine, deux chambres extra et escalier dans le fond à rez de chaussée, galeries sur la façade, le côté et dans le fond, vestibule, seul chambres à coucher, latrines et chambre à bain au premier étage. Les manteaux des cheminées dans les chambres principales sont en marbre. Les vastes terrains sont désignés par la lettre C, sur un devis d'arpentage par Geo. H. Grandjean, ingénieur civil et voyer, daté le 1er février 1900, d'après lequel ils mesurent 76 pieds, 4 lignes de face à l'avenue Esplanade 105 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la ligne du fond, 104 pieds de profondeur et de face à la rue Miro et 166 pieds 4 pouces et 7 lignes le deuxième sur la ligne de côté vers la rue Galvez. Les terrains sont couverts de lits de roses, pelouses et promenades. Une bonne résidence dans un aussi superbe voisinage que l'on puisse désirer.

2. Les deux beaux lots à bâtir, dans le même district et l'ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignés par la lettre B sur le devis susmentionné, par Grandjean, d'après lequel ils mesurent 52 pieds de face à la rue Miro 52 pieds 9 pouces et 1 ligne de largeur sur la ligne du fond sur 105 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers l'avenue de l'Esplanade et 114 pieds 11 pouces et 5 lignes de profond sur la autre ligne de côté. Ideal site de résidence dans un voisinage desirable.

3. Le joli lot à bâtir situé dans le même district et l'ilet que ces deux ci-dessus décrites propriétés, désigné par la lettre A sur le devis susmentionné, par Grandjean, d'après lequel il mesure 52 pieds 7 lignes de face à la rue Kerlerec, la même largeur dans le fond sur 104 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Un bon site pour résidence ou placement.

Termes et conditions. Un tiers ou plus comptant, la balance en un, deux et trois ans de crédit pour les lots spécialement garantis par hypothèque et vendre vendeur portant 7 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites pour forcer la collection des billets les améliorations devant être conservées assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900 en dessus et en plus du prix de vente et tous droits requis de l'acquéreur devant payer comptant du prix d'achat au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jos. C. Wenck notaire incluant les timbres du revenu, aux frais des acquéreurs.

18 fév—18 25—mars 4 11 18 22

J. H. O'Connor & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEURS ET SPECULATEURS, ATTENTION!

Une Rare Occasion d'Acquérir

Les fameux terrains de plaisir et endroit de pique-nique, connus comme le

"PARC LOEPERS,"

Comprenant un ilet entier sur la ligne du Chemin de Fer du FORT ESPAGNOL, et à seulement deux ilets de la rue du CANAL.

A L'ENCAN—A CREDIT.

Succession de Adolph C. Loeper.

No 61055—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, le 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé en l'affaire ci-dessus intitulée, le 16 janvier 1900, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres, part et intérêt du défunt, Adolphe C. Loeper, étant la moitié indivise (1/2) de, dans et à la suivante propriété, à savoir :

Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, avantages à ce appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre et mesurant 3 4 pieds 4 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Conti et Bienville; 300 pieds 9 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Napoléon et Alexandre. Les améliorations sur le dit lot comprennent un magasin et résidence contenant 6 spendides chambres et pavillon de danse, etc.

Conditions de la vente—Une moitié on plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance en un crédit de un et deux ans, représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, et garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la dite propriété. Ensemble avec toutes les clauses de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause de 5 0/0 en faveur de l'avocat qui pourrait être employé en cas de procédures judiciaires, le transiert de la police d'assurance aux porteurs des billets hypothécaires. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et devant payer tous les timbres du Revenu Intérieur des E. U. sur l'acte de vente au-dessus et en plus de son enchère, et devant déposer 10 0/0 du prix d'achat comptant au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Emile J. Barnett, notaire.

18fév—18 20 25—mars 4 11 18 22

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Occasion pour Un Bon Placement.

Les deux Jolis Cottages Simples

Nos 2029 et 2031 rue Washington

Entre les rues Remparts et Saratoga.

Succession de Andrew Bleir, Dossier No 61,031 et de Mme Barbara Hummer, veuve de Andrew Beier, Dossier No 61,161 de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, Encanteur—Bureau 727 rue Commune—MERCREDI, le 14 mars 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune près Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division C, daté le 5 février 1900 dans l'affaire et pour le compte de la succession de Andrew Beier et de Mme Barbara Hummer, veuve de Andrew Bleir; il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent situé dans la Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, Quarrême, St. Patrick (maintenant Saratoga) St. Denis (maintenant Remparts), lequel lot est désigné par le No 3, sur un devis de celui-ci et d'autres lots, annexé à un acte de vente de la succession de Maxie et femme à R. D. Gribble, passé le 9 juin 1859 pardevant J. W. Brédeloze, notaire; ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 140 pieds, entre lignes parallèles mesure américaine.

Les améliorations consistent de deux jolis confortablement subdivisés cottages doubles, portant les numéraux municipaux 2029 et 2031 rue Washington. Dans un site convenable et bien peuplé, et désirable soit pour résidence ou placement.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente, avec les timbres du Revenu des E. U. annexé aux frais de l'acquéreur pardevant Robert J. Maloney notaire. Un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

11 fev—11 18 25—mars 4 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Placement Payant

Sûr, Certain et S'améliorant.

EMPLACEMENT D'AFFAIRE

Et résidence à deux étages en bois, No 2814 rue S. Remparts près Washington.

Et le cottage, résidence double contigu Nos 2816 et 2818 rue S. Remparts.

Successions de M. et Mme Francisco ou Franzisco Bazile.

No 60,088—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR PAUL & GURLFY—Albert Paul, Encanteur Bureau No 727 rue Commune—MERCREDI, 28 février 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 26 février 1900, dans l'affaire et pour le compte des successions de M et Mme Francisco ou Franzisco Bazile, il sera vendu à l'enchère publique:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Circus, (maintenant Remparts), Dryades, Poydras et Perdido désigné par la lettre B sur un devis annexé à un acte de partitions entre J. J. Rodrigues exécuteur, pardevant Joseph Lisbony, notaire, le 4 mai 1849. Ledit lot ayant en mesure américaine 17 pieds 11 pouces de face à la rue du Cirque, (maintenant Remparts) sur une profondeur de 95 pieds, 3 pouces entre lignes égales et parallèles.

Deuxièmement—Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant le numéro municipal 1127 rue Girod avec dépendances et tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant; situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Remparts, Lafayette et Bassin, faisant partie du lot désigné par le numéro 11 sur un devis fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 14 janvier 1861, annexé à un acte de vente à Michel de Coursey, passé pardevant Selim Magner, notaire, le 15 janvier 1861, ladite portion de terre commençant à une distance de vingt-huit pieds neuf pouces de l'encoignure des rues Girod et Bassin et mesurant vingt huit pieds sept pouces de face à la rue Girod sur quatre-ving un pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions.—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs pardevant Arthur B. Léopold, notaire. Les acquéreurs assumant les taxes de 1900.

Edgar M. Cahn, S. S. Prentiss Jr, avocats.

28 jan—28 fév 4 11 18 25—mars 1

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Young et Elizabeth Peter Young, sa femme.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR SPEAR & ESCOFFIER,—Placide J. Spear, Encanteur—bureau 913 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, JEUDI, 1er mars 1900, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, au No 1315 rue Sixième, entre Coliseum et Chestnut, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, signé le 9 février 1900, pour le compte de ladite succession, le contenu desdits lots consistant en un lot d'effets mobiliers, meubles, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

A. J. Peters, avocat.

16 fév—16 21 25—mars 1

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 3313 et 3315 rue Tchoupitoulas, entre Toledano et l'avenue Louisiana.—En l'affaire de la succession de Gotfred Habisreittinger.—No 61,150.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI 22 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 février 1900, de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite cour, Division B en l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 100, anciennement No 100 du Faubourg Plaisance, borné par les rues Levée, Tchoupitoulas, Chippewa, Toledano et l'avenue Louisiana, désigné par la lettre A, sur un devis ou plan dessiné par Wm Thiel, voyer de la ville de Jefferson et enregistré en ladite étude dudit voyer, daté du 7 avril 1866; ledit lot d'après ledit plan a les dimensions suivantes: trente cinq pieds un pouce et deux lignes de face sur la rue Levée ou Tchoupitoulas sur 89 pieds 11 pouces et deux lignes de profondeur près de la rue Toledano et 80 pieds 10 pouces et cinq lignes près du lot B, et trente cinq pieds un pouce et 2 lignes dans le fond désigné sur le plan original par le No 7, d'après un plan fait par B. Buisson, daté le 8 août 1847 et 2 pieds deux lignes près de la rue Toledano.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente, incluant les timbres du Revenu des Etats-Unis, pardevant Robert Legier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

G. G. Kronenberger, avocat.

18 fev—18 19 25—mars 4 11 18 22

W. H. Fitzpatrick.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Productifs,

Nos 1004—1006—1010—rue Pleasants, entre les rues Magasins et Constance borne par la rue Toledano.—Dans la succession de Maria Anna Ruppert, femme de George Bohans.—No 6,908 du dossier de la Court Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, encanteur, Bureau 445 rue du Camp, MARDI 13 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 840 et 842 rue Commune, ch le plan démontre tous les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division C, daté et signé le 3 février 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, et ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et de vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville désignés comme lots Nos 2 et 3 dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Constance, autrefois Live Oak Toledano et Magasin; et mesurant en mesure américaine comme suit à savoir: Le lot No 2 mesurant 34 pieds de face à la rue Pleasant, 34 pieds de largeur, sur la ligne du fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le lot No 3 mesurant 26 pieds de face à la rue Pleasant 26 pieds de largeur sur la ligne du fond sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et ce tout d'après un devis ou certificat d'arpentage fait par D. W. Brosnan, député voyer de ville, le 1er février 1900, conformément à un ordre de l'Honorable Cour rendu dans cette affaire sur l'application des pétitionnaires, le 19ème jour de janvier 1900 et lequel certificat d'arpentage doit être annexé à un acte de vente devant être fait sous cet ordre de Cour.

Les améliorations sur le lot No 2 sont décrites comme suit :

Un cottage double connu comme les Nos 1004 et 1006 rue Pleasant contenant deux chambres et cuisine de chaque côté.

Les améliorations sur le lot No 3 sont décrites comme suit :

Un cottage simple connu comme le No 1010 rue Pleasant, contenant trois chambres, dépendances etc.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur la balance en un et deux ans de crédit représentée par des billets de l'acquéreur payables en un et deux ans de la date de l'adjudication avec intérêt au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement et garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant déposer vingt pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumant les taxes de 1900 et devant payer sur ces les timbres du revenu et l'acte de vente pardevant Georges A. Unterkemer, notaire en plus de son enchère.

4 fév—4 11 18 25—mars 4 11 12 13

Jas. A. Brennan et Fille.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Terrain vacant de valeur,

Sur la rue des Ursulines, après Miro.

PAVAGE EN ASPHALTE, CHARS ELECTRIQUES PASSANT DEVANT PRÈS DE TOUTES LES COMMODITÉS.

GRAND TERRAIN RUE STE-ANNE, près Rocheblave.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division A—No 60,778.

In re les mineurs Louis, James, Joseph et Edmond Ferronillet.

IL sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI, 28 février 1900 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, par JAS A. BRENNAN ET FILLE Encanteurs, bureau No 630 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 22 janvier 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la suivante décrite propriété, à savoir:

1. Un lot de terre en cette ville dans l'ilet borné par les rues Ursulines Miro, Touti, et St Philippe, désigné par le No 12 et mesurant 38 pieds 4 pouces et 5 lignes de face sur la rue Ursulines par 106 pieds 8 pouces et 5 lignes sur la ligne parallèle à la rue Touti et 112 pieds 9 pouces et 2 lignes sur une ligne oblique de l'autre côté.

2. Un lot de terre dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Ste Anne, Rocheblave et Orléans, désigné par le No 147, et mesurant 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 83 pieds plus ou moins, entre lignes parallèles.

Conditions.—La moitié ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et la balance à un crédit d'un an, avec billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication, garantis par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue, honoraires d'avocats et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1900 et les timbres du revenu, ainsi que l'acte de vente, pardevant F. D. Charbonnet, N. P., aux frais des acquéreurs; un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

23 janv—23 28 - fev 4 11 18 25 28.

M. C. Smith

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli lot sur l'avenue Ursulines

En l'affaire de la succession de François Lauroix.

No 9804—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR M. C. SMITH, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 22 mars 1900, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre daté le 16 fév ier 1900 par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Division A, agissant pour l'Hon N. H. Rightor, juge de la Division D, maintenant absent pour cause de maladie, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 433 borné par l'avenue Ursulines, les rues Rendon, St Philip et Lopez, désigné comme lot No 8 mesurant 30' 9" 2" de face à l'avenue Ursulines sur 100 de profond ur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1900, faire un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et payer l'acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire public incluant les timbres du Revenu de l'Intérieur.

18 fev—18 25—mars 4 11 18 22

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE PRODUCTIVE EN BOIS

A DEUX ETAGES,

Nos 914 et 916 rue Plaisant.

Entre Laurel et Constance.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MERCREDI, 7 mars 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, daté le 1er février 1900 rendu dans la succession de Mme Catherine Brueggemann (ou Brigaman), No 61,168 du dossier de la dite cour, la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

La résidence commode double à deux étages en bois, couverte en ardoises, Nos 914 et 916 rue Pleasant, contenant sur chaque côté, galeries devant, salon, manger, vestibule, office et cuisine au rez de chaussée et 4 chambres à coucher, vestibule, galerie sur le côté au premier; cours pavées, citernes, hangars, etc., plus amplement décrite, comme suit, à savoir :

Une certaine portion de lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Pleasant, Toledano, Constance et Laurel, faisant face à la rue Pleasant quarante huit pieds sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds. La portion de terre ci-dessus décrite est une partie de chacun des lots numérotés quatre, cinq et six, d'après le plan dessiné par W. G. Latham, ancien notaire dans cette ville, daté le 26 avril 1848 et déposé dans le bureau dudit ancien notaire.

En bonne condition à proximité des marchés écoles et lignes de char.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un ou un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent à partir de la date d'adjudication garantie avec billets usuels du vendeur avec toutes les clauses de sécurité usuelles, l'acquéreur assumant toutes les taxes de 1900, payer tous les timbres de Revenu Intérieur des Etats-Unis et déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication avec l'encanteur et payer pour l'acte de vente, qui devra être passé pardevant W. F. Brewer, notaire public.

Aussi, le même jour, sur les lieux, à 1:30 heures P. M. il sera vendu, au comptant, tout ou séparément les meubles de ménage et effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.

Jno. B. Fisher, avocat.

4 fev 4 11 18 25—mars 4 à date.

Auguste Huard.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Eugénie Monet, veuve en premières noces de Eugène Guemandon et épouse en secondes noces de Antoine Dégeorge.

No 60,983—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente de la propriété 1507 avenue de l'Esplanade en cette ville.

EN VERTU et conformément à un ordre de vente, pour payer les dettes de la succession dans la susdite affaire signé par l'Honorable John St Paul, juge de ladite Cour Division C, daté le vingt-trois janvier 1900, et à moi adressé, le Auguste Huard, encanteur d'ameublissement actorisé de cette ville, vendra à l'encan public, le MERCREDI, 28 de février 1900, à midi à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse 111 rue Barone, dans la première ville, la propriété immobilière décrite, à savoir :

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y est dans le Troisième District de la ville et compris entre les rues Barone, Kerlerec et Claiborne, numéro municipal 1507, sur un plan daté 27 septembre 1836, ledit terrain mesurant une mesure linéaire de pied de face à l'avenue en de pied de profondeur, ce qui fait cent vingt (120) pieds de profondeur, ledit terrain étant le numéro huit du plan formant l'encoignure des rues Barone et Robertson.

Cette propriété que la dite Dame Monet, décédée avait acquise par Geo. Degeorge par acte devant Octave Lacoste le 26 juillet 1879 enregistré au Bureau des Aliénations au Livre 111 folio 913.

Aux termes et conditions suivantes, à savoir—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans pour billets des acquéreurs portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec huit pour cent d'intérêt de la date de la vente jusqu'à parfait paiement et toutes autres clauses de garantie des actes de ventes usuelles, l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et payables en 1900, en plus du prix de l'adjudication, et devant déposer de leur enchère avec l'encanteur dix pour cent au moment de l'adjudication, et pardevant Maître V. Dejan, aux frais des acquéreurs, y compris les droits du revenu interne des Etats Unis.

Office 121 rue Carondelet, Nlle Orléans, Lne. Voyez le plan à la Bourse.

28 janv—28 fev 4 11 18 25 28

W. C. H. Robinson.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division G—No 60,773.

In Re Mme Catherine Yeo, veuve de Frédérick Christopher, va Mme Margaret Byers femme de Joseph Myers. Cottage simple en bois 5217 Annonciation, entre les rues Bellecastle et Dufossat. JEUDI le 8 mars

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau 112 rue Commune—A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un jugement de l'Hon John St Paul, juge de la Division C de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté le 26 janvier 1900 et signé le 26 janvier 1900, dans l'affaire de Frédérick Christopher, va Mme Margaret Byers, femme de Joseph Myers, No 60 7 3, la propriété suivante sera offerte et vendu à l'enchère publique.

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième district de cette ville borné par les rues Jersey, Laurel, Bellecastle et Dufossat désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 136, ledit ilet mesure trente pieds de face à la rue Jersey on une profondeur. Les améliorations consistent en un cottage de bois simple, trois chambres et cuve.

Conditions. Un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit de un, deux et trois ans, représentés par des billets de l'acquéreur portant huit pour cent par an d'intérêt garantis par un privilège de vendeur sur la propriété vendue et par toutes autres clauses de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1900 et payer l'acte de vente pardevant Sanson, notaire. Un dépôt de dix pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

4 fév—4 11 18 25—mars 4 7

Succession de Mlle Catherine McNeil.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 60,888—Division B

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte